

Été 2025

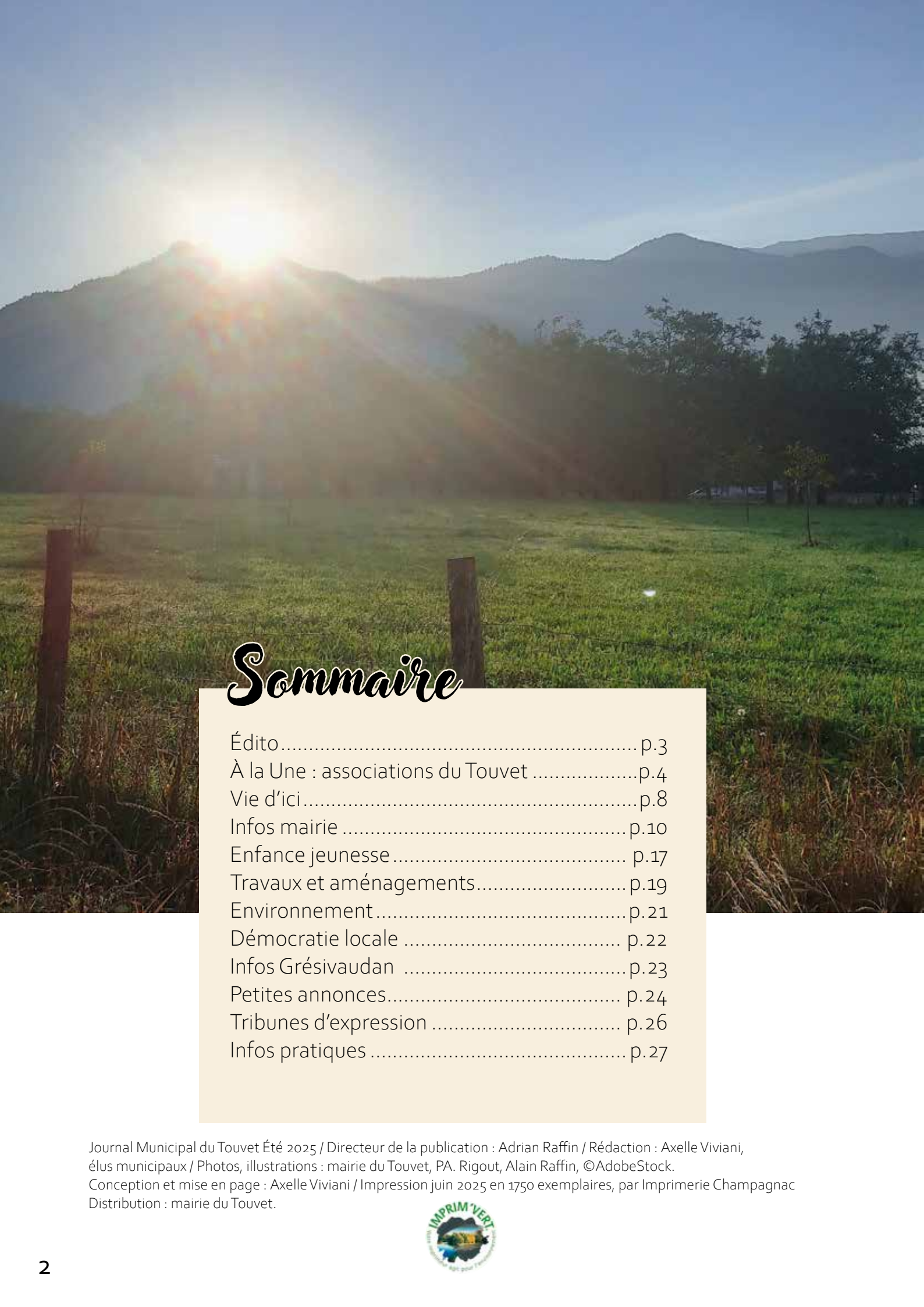
Le Touvet

JOURNAL MUNICIPAL



Associations du Touvet : une vitalité foisonnante
Restauration scolaire : un nouveau marché pour la cantine
Plan canicule : signalez-vous !


LE TOUVET
GRESIVAUDAN



Sommaire

Édito.....	p.3
À la Une : associations du Touvet	p.4
Vie d'ici.....	p.8
Infos mairie	p.10
Enfance jeunesse.....	p.17
Travaux et aménagements.....	p.19
Environnement.....	p.21
Démocratie locale	p.22
Infos Grésivaudan	p.23
Petites annonces.....	p.24
Tribunes d'expression	p.26
Infos pratiques	p.27

Journal Municipal du Touvet Été 2025 / Directeur de la publication : Adrian Raffin / Rédaction : Axelle Viviani, élus municipaux / Photos, illustrations : mairie du Touvet, PA. Rigout, Alain Raffin, ©AdobeStock.
Conception et mise en page : Axelle Viviani / Impression juin 2025 en 1750 exemplaires, par Imprimerie Champagnac
Distribution : mairie du Touvet.



Édito

Ces dernières semaines, les festivités ont été nombreuses au Touvet pour célébrer le printemps grâce à divers événements culturels, sportifs et conviviaux. Elles se poursuivent en ce début d'été pour vous offrir des espaces de rencontre et faire vivre notre village. Ces événements sont proposés par la commune ou par les associations. La vitalité de notre vie associative est mise en avant dans ce journal, l'occasion de remercier les nombreux bénévoles qui l'animent au quotidien.

Vous pourrez également découvrir dans ce journal le nouvel organigramme cible de la collectivité. Son adoption est une étape importante dans la démarche engagée par notre équipe pour restructurer les services de la collectivité, améliorer le service rendu aux habitants et le cadre de travail des agents.

Les premières fortes chaleurs du mois de juin nous rappellent l'importance de prendre soin des plus fragiles en période estivale. Le plan canicule est renouvelé et nous vous invitons à signaler les personnes à risque de votre entourage. Nous pourrions ainsi leur porter toute l'attention nécessaire lorsque les températures s'emballent.

Cet été, Le Grésivaudan engage la mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et usées sur une partie de la Grande-rue. Pour préparer cette intervention, nous avons consulté les commerçants et informé les riverains. Vous découvrirez le détail des travaux dans ce journal.

L'été est aussi l'occasion de prendre le temps de s'évader et de redécouvrir la beauté de notre environnement. À la fin de ce journal, vous retrouverez les principaux itinéraires de balades au départ du village pour découvrir et redécouvrir les forêts et cours d'eau du pied de chartreuse.

Je vous souhaite à toutes et tous un agréable été.

Bien à vous,



Adrian Raffin
Maire



Associations du Touvet : une vitalité foisonnante !

Si le Touvet est un village où il fait bon vivre, c'est aussi grâce à sa dynamique associative très puissante !

Pas moins de 60 associations font vivre la commune et offrent aux habitants un panel d'activités variées et des événements de qualité qui rassemblent et font vibrer le village tout au long de l'année.

La richesse associative au Touvet, pour tous les goûts et tous les âges

Chaque structure a sa spécificité, son ambiance, son histoire. Certaines existent depuis des décennies, d'autres sont nées plus récemment, portées par un élan citoyen ou une passion commune.

4500 adhérents sont engagés dans les associations au Touvet dont près de 30% de touvetains !

Tour d'horizon non exhaustif, mais évocateur des dynamiques associatives en place au Touvet :

Loisirs et animations

La convivialité est au rendez-vous avec des associations qui organisent fêtes, marchés de Noël, brocante, rencontres ou ateliers partagés. Elles rythment les saisons avec des moments simples et joyeux, pensés pour rassembler les habitants de tous horizons.



ACCA la Saint Hubert, AVAG (Association Vacances Animation Grésivaudan), Bridge Club du Touvet, Club Détente et Loisirs, Club pour Tous «Le Beaumont», Être et Devenir, Grésivaudan Évasion, Ludothèque «Le coffre à Jouer».

Réseau citoyen et initiatives locales pour l'environnement, la nature, le patrimoine local.



Grésivaudan Nord Environnement

Pratiques artistiques et éducation pour créer, apprendre, s'émerveiller.

Que ce soit par le chant, la musique, ou les arts plastiques, de nombreuses associations permettent à chacun d'exprimer sa créativité ou de découvrir de nouvelles disciplines, dès le plus jeune âge.



Atelier du Pont des Arts, Chorale du Touvet "Le Touvet en chœur", École de Cordes du Grésivaudan, École de

Musique des Deux Rives, Grésivaudan Blues Festival, Les Grappashow, Les Rock'tambules, Les Voix Timbrées, Petit Conservatoire de Danse du Grésivaudan..

Sport et santé : pour se dépenser, se dépasser, ou simplement bouger ensemble

Du yoga au football, du judo à la randonnée, les activités sportives ne manquent pas. Elles sont autant d'occasions de prendre soin de son corps, de se défouler ou de se rencontrer dans une ambiance dynamique.



Association fond et raquettes du Grésivaudan – AFRG, Association sportive du Grésivaudan / ASG, Azimuts & Compagnie, Cardio' Renfo Grésivaudan, Club Athlétique Pontcharra La Rochette Grésivaudan – CAPRG, Dravie Sport Nature, Et si on marchait, Gres'Savate, Gymnastique Volontaire – GV le Touvet, Inspir' & yoga, Krav Maga Grésivaudan, La balle au panier Touvet Basket, Les Exilés de Yavin, Les Grappaglis, Le Scalp, Les Tire-Clous du Grand Manti - Grimpe en Grésivaudan, Le Touvet Judo, Rugby Club Touvet-Pontcharra Grésivaudan, Step by Step, Tennis Club Saint Vincent Le Touvet, Tennis de table du Grésivaudan, Touvet Badminton Club TBC383, Touvet Volley Ball, Yoga Relaxation Le Touvet

Solidarité et entraide pour soutenir, accompagner, tendre la main

Certaines associations sont tournées vers le soutien aux plus fragiles : aide alimentaire, accompagnement social, entraide locale...



Amicale des Donneurs de Sang, Amicale des Sapeurs Pompiers des 2 Rives, Gres'Y, Les Arts et Métiers du Touvet, Point relais de la Banque Alimentaire, SAJ les Gail-lardes de l'AFIPH et FOYER SAJ 2

Mémoire et patrimoine

La mémoire vivante du Touvet se transmet aussi grâce à ceux qui racontent et témoignent.



Association Nationale des Anciens du Maquis du Grésivaudan, Le Touvet d'antan, Union Mutuelle des Anciens Combattants Lumbin - Le Touvet

Éducation



Parents d'élèves de l'école élémentaire des 3 cours, English is fun, FCPE collège la Pierre Aiguille, Gres'i Communication non violente, parents d'élèves de l'école maternelle la Touveline, Sou des Écoles.

Dès la rentrée, retrouvez le détail de toutes les associations et leurs activités dans le Livret des Associations !

La commune : soutien indéfectible à des associations

La commune est fière de soutenir ses associations avec différentes aides qui les accompagnent toute l'année

Des aides en «nature»

De nombreux agents contribuent à la vie associative en apportant leurs expertises, savoir-faire et un temps précieux :

- Un poste est dédié à la vie associative : dynamique générale, gestion des salles, des événements, des planings et des mille petites demandes quotidiennes. Une permanence est assurée chaque semaine, le mercredi après-midi à la Maison des Associations.
- Les agents des Services techniques interviennent fréquemment pour la mise en place de salles, le montage de scènes, la mise à disposition du matériel communal, l'accompagnement des événements, la maintenance des équipements .
- Les agents d'entretien permettent à tous de pratiquer dans des salles propres chaque semaine
- Le service communication édite chaque mois un support dédié aux événements associatifs et chaque année le livret des associations
- Matériellement, toutes les salles de la commune sont mises à disposition gratuitement pour les activités régulières mais aussi les événements des associations. Un service gratuit de photocopie est proposé à la Maison des Associations et des espaces de stockage sont mis à disposition.

Des aides financières

La commune soutient financièrement ses associations par l'octroi de subventions de fonctionnement. Une subvention n'est pas une prestation automatique ! Il s'agit du choix de la collectivité de soutenir des projets d'intérêt général, sur demande de l'association.

Pour information, la subvention est une forme d'attribution financière dite «discrétionnaire», ce qui la distingue des contributions obligatoires versées en application des lois et règlements. Le principe veut que l'attribution d'une subvention ne constitue pas un droit pour les personnes remplissant les conditions légales pour l'obtenir.

La commune a ainsi inscrit 50 000€ au budget pour participer à la dynamique associative.

Les subventions 2025 sont votées lors du Conseil municipal du 9 juillet.

Un dialogue constant

Le 11 avril, les associations étaient conviées à la mairie pour échanger avec les élus sur leur bilan et perspectives. Une salle du conseil comble qui témoigne de la vitalité associative et du besoin de se rencontrer !



Le Forum des associations : un rendez-vous à ne pas manquer !

Chaque rentrée, le Forum des associations est l'occasion rêvée de découvrir la richesse du tissu associatif touvétain. Cette année le forum aura lieu le 6 septembre. Organisé comme une fête, il permet de rencontrer les bénévoles, poser ses questions, s'inscrire à une activité... ou simplement flâner. Cette année, une nouveauté vient dynamiser encore plus l'événement : un espace d'animation sera mis en place. Certaines associations proposeront des démonstrations de leurs activités. De quoi éveiller la curiosité et, qui sait, provoquer un vrai coup de cœur. Que vous soyez à la recherche d'une activité pour vous ou vos enfants, ou simplement curieux de ce qui se vit au Touvet, **rendez-vous le 6 septembre au Bresson de 13h à 17h !**



Zoom sur le Sou des écoles : de l'énergie au service des écoliers



Le Sou des écoles est une association loi 1901 qui organise des événements (essentiellement à destination des enfants) dont les bénéfices sont entièrement reversés aux deux écoles maternelle et élémentaire du Touvet (entre 500€ et 900€ par classe suivant les années)

Les écoles sont libres d'utiliser cet argent comme elles le souhaitent (achat de matériel de jeux éducatifs, intervenants pour animations, etc.).

Le sou des écoles fonctionne uniquement sur la base du bénévolat et est organisé de la manière suivante :

- Une commission par événement : quelques réunions avant l'événement, des tâches à réaliser, présence lors de l'événement et lors du temps de préparation.
- Des membres bénévoles qui viennent aider ponctuellement (1 heure ou plus).

6 grands événements ponctuent l'année :

- Le vide-grenier en octobre.
- Le Bal des Monstres pour Halloween.
- La vente de sapins avant les fêtes de fin d'année;
- Le Marché de Noël en décembre.
- Le Carnaval en mars
- La Fête des Ecoles en juin.

Appel aux bénévoles, rejoignez le Sou !



Le sou est une équipe soudée (on ne reste jamais seul) et conviviale (chaque fin d'événement est conclue par un moment convivial entre les bénévoles). Le sou est la garantie d'élargir son cercle de connaissance et ne manque pas d'humour...

Les compétences requises sont multiples, il y en a pour tous les goûts :

- * *Séance de musculation : manutention de tables, chaises etc.*
- * *Formation au camping : montage et démontage des barnums.*
- * *Formation au commerce : tenir l'une des multiples buvettes.*
- * *Apprentissage de cuisine : préparation crêpes, frites, sandwiches.*
- * *Séance de footing : placier pour le vide grenier (de 6h à 8h..... après vous être libérés.... Café et croissant à la clef!!!)*
- * *Formation animation jeunesse: tenue de stand à la fête des écoles.*

Contactez le Sou : sdetouvet@gmail.com et Facebook : Sou des Ecoles Le Touvet

Une année type des événements associatifs au Touvet, ça bouge !

Janvier

Loto du Tennis de table, répétition ouverte des Voix Timbrées, fabrication et vente des bugnes de la Chorale du Touvet, soirée débat de GRENE sur l'écologie et la protection de l'environnement dans le Grésivaudan

Mars

Salon des vins et des producteurs, organisé par le RCTPG, Carnaval du Sou des Ecoles

Avril

Course au profit de l'ARSLA (vaincre la maladie de Charcot) par l'association Tous'la, Gala Annuel du Bridge Club du Touvet, Fête de la bière du RCTPG

Mai

Vide grenier organisé de l'École de Musique des deux rives

Juin

Exposition de voitures anciennes par l'association BM738, fête du club de judo, fête des écoles organisée par le Sou des Écoles, Festival Gresiblues, exposition du Pont des Arts, concert des Grappashow

Octobre

La Zumba Rose par Step by Step, vide grenier et bal des Monstres du Sou des Écoles

Novembre

Loto du Tennis de Table du Grésivaudan

Décembre

Marché de Noël du Sou des Écoles, exposition du Pont des Arts, concerts de Noël des Grappashow et de la Chorale du Touvet.

D'autres associations organisent chaque année, à des périodes régulières ou symboliques, des événements culturels, de prévention et de solidarité.

Et si vous deveniez bénévole ?

On croit parfois, à tort, qu'il faut "avoir du temps" pour s'investir dans une association. Pourtant, il suffit souvent d'une heure par-ci, d'un coup de main par-là, d'une idée partagée autour d'un café, pour que la magie opère. Le bénévolat, ce n'est pas qu'un engagement, c'est un lien que l'on tisse et qui souvent donne plus qu'il ne prend.

S'investir dans une association, c'est :

Rencontrer des personnes qu'on n'aurait peut-être jamais croisées autrement.

Se sentir utile.

Découvrir de nouvelles compétences... ou simplement partager les siennes.

Rire, apprendre, s'émerveiller, parfois même se surprendre.

Et c'est aussi contribuer à la vie du village.



Ça s'est passé au Touvet

Espaces de gratuité le 5 avril et le 7 juin

C'est toujours un plaisir de pouvoir flâner dans l'espace de gratuité sous le kiosque le samedi matin en allant ou en revenant du marché. Prendre sans donner, donner sans prendre, discuter, flâner, tout est permis !



Boum du périscolaire le 18 avril

Encore un grand succès de la méga boum du périscolaire du 18 avril juste avant les vacances de printemps !

Le Relais Petite Enfance aux jardins le 18 avril

Les enfants et leurs assistantes maternelles ont planté les patates sous l'herbe, nettoyé un bac pour semer les carottes et un autre pour semer les salades. Ils ont vu que les oignons et les blettes mis à l'automne ont bien poussé et seront bientôt dans leurs assiettes !



Vogue du 25 au 27 avril

Comme chaque année, le centre du Touvet s'est métamorphosé en fête foraine géante pour le bonheur de tous.

Commémoration du 8 mai 1945

Les habitants du Touvet étaient nombreux pour célébrer le 80^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Après les discours du maire et du Président des Anciens Combattants, les enfants du Conseil Municipal des Enfants ont lu le message de l'Union Française des Anciens Combattants (UFAC). Enfin, les enfants de l'école élémentaire et les collégiens du Touvet ont chanté ensemble avec beaucoup d'émotions. À l'occasion de ce 80^{ème} anniversaire, les cloches de l'église ont sonné à 15h, comme dans les autres communes du Haut-Grésivaudan.



Baz'art dans la rue le 17 mai

Création à l'honneur ce samedi de mai avec divers ateliers proposés : argile, craies de trottoir, tags. Pour d'autres, c'était initiation hip-hop ou balade nature et Land'Art !



Le Touvet a fêté la musique en juin

Le mois de juin a été musical au Touvet avec les événements des écoles de musique, le concert de la Petite Philharmonie le 14 juin, la fête de la musique le 21 juin et Gresiblues qui fêtait sa 25^{ème} édition le 29 juin.

Voyage du CCAS le 13 juin

Le 13 juin, 13 personnes ont participé à la sortie organisée par le CCAS du Touvet. Cette année, direction Grenoble avec la visite du Musée Dauphinois le matin et du Musée archéologique Saint Laurent l'après-midi après une pause déjeuner conviviale !



À ne pas manquer

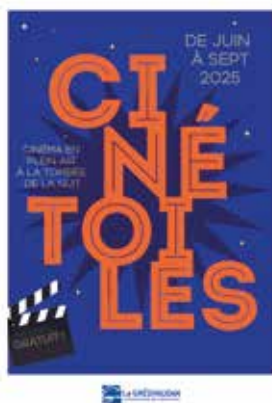
Cinétoiles lundi 25 août à 21h

Aux abords de la salle du Bresson
(intérieur si mauvais temps)

Projection en plein air du film documentaire de Jean-Michel Bertrand "Vivre avec les loups" de 2024.

Vivre avec les loups explore la cohabitation entre les humains et les loups. Jean-Michel Bertrand, réalisateur et observateur passionné de la nature, nous emmène au cœur des Alpes pour observer une meute de loups et comprendre leur comportement.

Durée 1h29, dès 10 ans



Forum des associations

samedi 6 septembre au Bresson

L'occasion de rencontrer toutes les associations du Touvet pour préparer votre année associative 2025-2026.



Accueil des nouveaux arrivants

samedi 6 septembre 14h au Bresson

Bienvenue aux nouveaux arrivants sur la commune ! Le maire et la municipalité sont heureux de vous accueillir dans la commune du Touvet et vous convient à la traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants.



LE TOUVET

SAINTE-MARIE-D'ALLOIX / SAINT-VINCENT-DE-MERCUZE

TURAK THEATRE - CIE AVEC DES GÉRANIUMS - CHIENDENT THÉÂTRE - PINA LOCHES
MARC EN SOLO - CIE ASTROPOPHE - CIE HAPPIE - CIE LES ARTS DÉCLINÉS
T.I.N.A - KLUSTER BIDONE - DJ GABRIELLE KA & DJ - CIE ENTRE AUTRES



Rassemblement bousculant gentiment les habitudes, les points de vue et les codes, le festival Place Libre offre une parenthèse d'arts dans les rues. Chaque année, la commune a à cœur de proposer des spectacles de qualité et gratuits. Des spectacles de rue à gogo, des émotions, des rires, de la restauration sur place : vous êtes les bienvenu.e.s !

Aperçu du programme de cette 12^{ème} édition

Jeudi 22 août au Touvet

INCIPIT - Compagnie Les Arts déclinés

Vendredi 23 août au Touvet

INCIPIT - Compagnie Les Arts déclinés

Depuis hier, 4 habitant - Turak Théâtre

Kluster Bidone - Sortie de résidence clown

La mastication des morts - Cie Entre Autres

Scène Bal : T.I.N.A [there.is.no.alternative], Collectif Xanadoo

Depuis hier 4 habitants - Turak théâtre

Samedi 24 août au Touvet

Les vacances de Pina Loches

À Table - Marc en Solo

La Machine à histoire - Cie Happie

La Mare où l'on se mire - Chiendent théâtre

Le Gros Crépuscule - Cie Astropophe

Après moi le déluge - Cie Avec des Géraniums

Scène Bal : DJ GABRIELLE KA & DJ

Dimanche 25 août

Regarde La rue - Marc en Solo, Sainte-Marie-d'Alloix

Concert (en cours de programmation), Sainte-Marie-d'Alloix

Ça déménage - atelier cirque MJC, Saint-Vincent-de-Mercuze

Concert de clôture, Saint-Vincent-de-Mercuze

Ressources humaines

Un nouvel organigramme pour une meilleure organisation des services

Après des mois de travail et plusieurs séances, le nouvel organigramme cible de la commune a été réalisé, présenté aux agents municipaux et validé par le Comité Social Territorial du Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de l'Isère (CDG38 - instance paritaire de représentants du personnel).

Engagement de la municipalité, cet organigramme a été construit avec les cadres de la commune, accompagnés d'une consultante spécialisée.

Cet outil administratif doit permettre la mise en oeuvre du projet politique choisi par les habitants en cohérence avec les moyens de la collectivité.

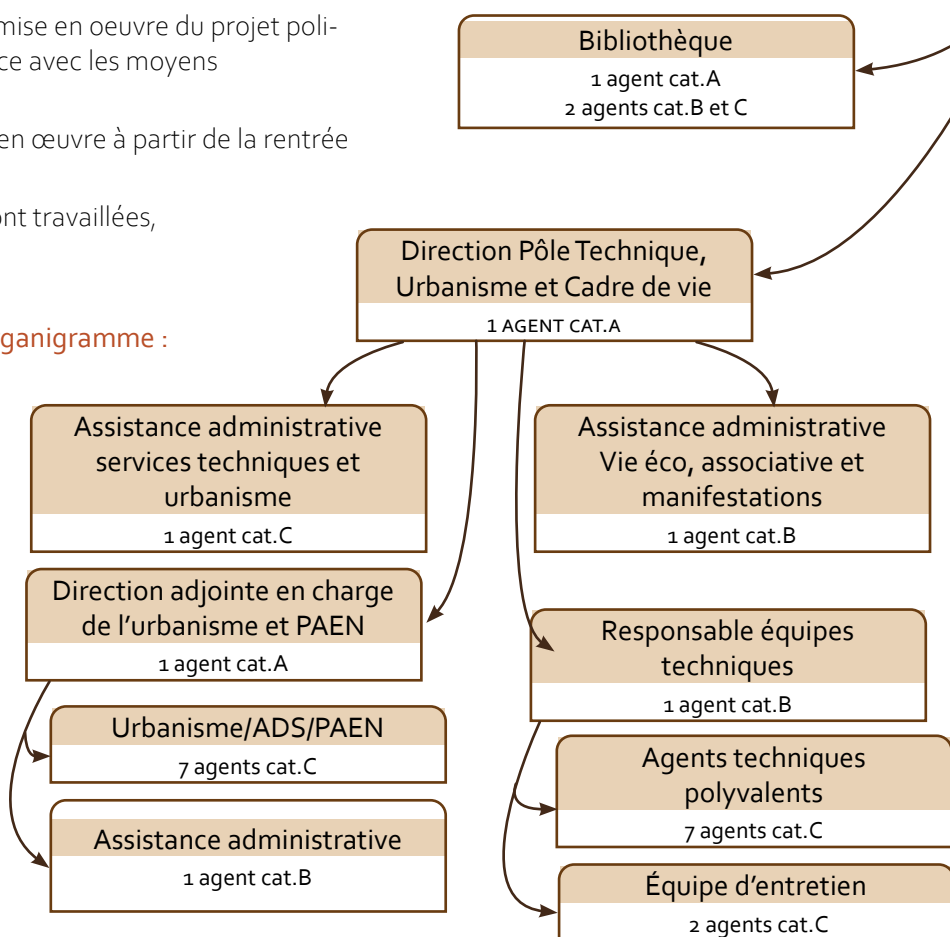
L'organigramme appelé "cible" sera mis en oeuvre à partir de la rentrée 2025.

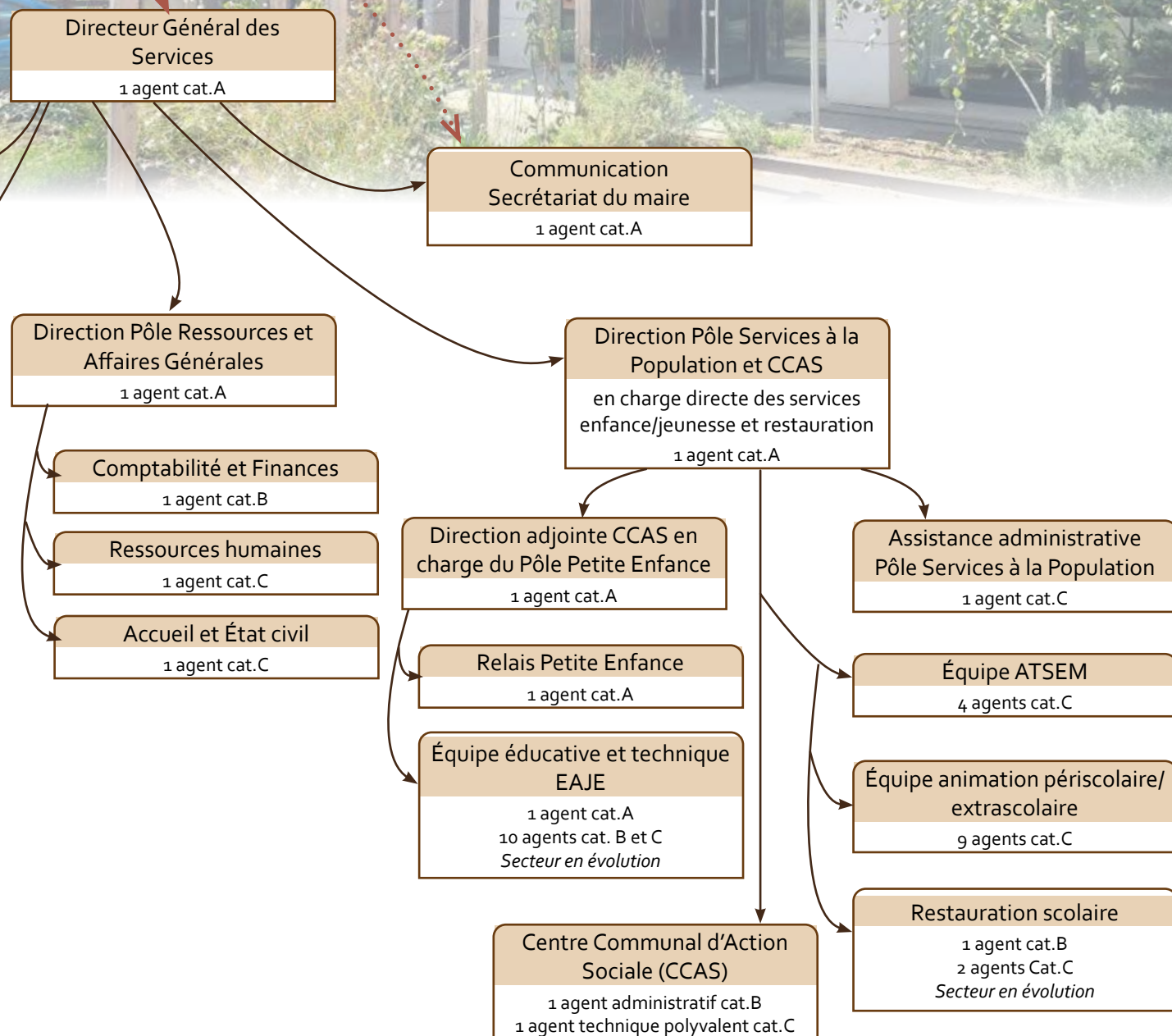
En parallèle, toutes les fiches de poste sont travaillées, précisées et harmonisées.

Les objectifs de la structuration d'un organigramme :

- Lisibilité et équilibre des lignes hiérarchiques
- Meilleure efficacité individuelle et collective
- Reconnaissance de la place de chaque agent
- Continuité du service public
- Meilleur management des équipes
- Équité de traitement

Le conseil municipal, composé d'élus choisis au suffrage universel prend les décisions pour la commune. L'administration applique ces décisions au quotidien. L'administration est sous l'autorité du maire, en lien direct avec le Directeur Général des Services.





Stage de Margaux

Un peu de jeunesse au service communication qui a accueilli pendant trois semaines Margaux Tixier, en stage de 2nde professionnelle "métiers de la communication visuelle". Margaux a travaillé sur le trombinoscope des agents de la commune, un projet "idéogrammes" pour le service enfance jeunesse et toute la signalétique interne de la mairie ! Merci à elle !



Bibliothèque : une situation temporaire

Le service de la bibliothèque a été fortement impacté ces derniers mois par les aléas de la vie des ressources humaines. Les horaires d'ouverture ont temporairement été réduits pour ne pas faire peser les conséquences de ses aléas sur les agents restants.

La commune affirme son attachement à ce service de grande qualité pour les habitants. Tout a été engagé pour retrouver un fonctionnement habituel dès la rentrée de septembre.

Temps de travail pour les élus le 4 juin

Être élu ne s'improvise pas ! C'est pourquoi le 4 juin, les élus de la majorité ont participé à un temps de travail et de réflexion avec Claude Gloeckle, expert en développement local et ancien élu qui a bien voulu se déplacer au Touvet bénévolement.

Les points abordés, en format participatif, ont permis à tous un éclairage sur les rôles et responsabilités des élus et des agents ; le fonctionnement interne de la municipalité ; la typologie des élus ; les contraintes,...

Des propositions d'actions ont été émises pour renforcer les rencontres élus/services, clarifier les circuits de décisions et de communication, planifier des formations ciblées et valoriser les agents et leur implication.

Le 1^{er} juillet 2025 marquera une page importante pour notre commune : le départ à la retraite de Laurent Ducret, agent de maîtrise principal, après près de 20 ans passés au service de la collectivité.

Laurent a suivi un parcours professionnel animé par une passion constante pour les espaces verts. Diplômé d'un BEPA Pisciculture, il complète ensuite sa formation avec un BPA Espaces verts, un BTSA Espaces verts, puis un certificat d'applicateur phytosanitaire en 2000.

Il débute sa carrière dès 1983 au sein du ministère de l'Urbanisme et du Logement (DDA de Haute-Savoie), où il travaille comme ouvrier pisciculteur jusqu'en 1990. Après une expérience dans le privé comme chef d'équipe chez Vaucluse Jardins à Avignon de 1995 à 2006 – où il assure entretien, rénovation, conseils phytosanitaires et gestion d'arrosage – il rejoint la commune du Touvet le 9 mai 2006.

Recruté en tant qu'agent contractuel des services techniques, il intervient principalement sur les espaces verts, à la suite de deux départs à la retraite dans l'équipe. Rapidement reconnu pour son sérieux, il est mis en stage le 1^{er} octobre 2007 en tant qu'adjoint technique territorial, puis titularisé en octobre 2008. En 2009, il réussit brillamment le concours d'agent de maîtrise territoriale, gravissant les échelons jusqu'à devenir agent de maîtrise principal.

Laurent a été un visage familier du Touvet, œuvrant sans relâche à l'entretien et à la création des espaces verts, à l'égouttage, à l'entretien de la voirie et à tant d'autres missions essentielles. Son travail a marqué les esprits : création de massifs fleuris, taille, arrosage, entretien... Tous les habitants l'ont forcément croisé un jour ou l'autre dans le village.

Mais au-delà du professionnel, c'est l'homme que chacun retiendra : toujours aimable, à l'écoute, agréable et attentif à tous. Laurent a su marquer ses collègues et ses interlocuteurs par sa gentillesse constante et son professionnalisme discret.

Et que dire de ses talents de cuisinier, qui ont régalié tant de collègues lors des repas de service ? Ses plats, toujours savoureux, laissaient à chaque fois un goût de convivialité et de partage.

En reconnaissance de ses 20 années de service, Laurent se voit remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale – une distinction bien méritée qui vient saluer une carrière exemplaire au service de la commune.

Toute l'équipe municipale et ses collègues lui adressent leurs plus sincères remerciements pour ces années de dévouement, et lui souhaitent une retraite aussi douce que bien méritée, entouré de ceux qu'il aime.



Merci Laurent !

Suspicion de monoxyde de carbone à l'école maternelle, suite et fin

Dans le précédent journal municipal, un article revenait sur les événements de ce début d'année à l'école maternelle, marqué par une suspicion de présence de monoxyde de carbone.

Des enfants du village avaient été testés avec un taux de monoxyde de carbone dans le sang non dangereux, mais anormalement élevé. Si ces résultats ne montraient pas de risques sanitaires, ils ont légitimement inquiété les familles. Face à cette situation préoccupante, la commune avait engagé toutes les démarches nécessaires : intervention de la cellule "risques chimiques et technologiques" du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère (SDIS 38), installation de détecteurs de monoxyde de carbone dans l'école, saisine de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Toutes les mesures sur place ont démontré l'absence de monoxyde de carbone. Dans ce contexte, l'ARS a mené une enquête afin de déterminer les causes de cette concentration de résultats étonnants.

Cette enquête a conclu à des dysfonctionnements du laboratoire d'analyses médicales liés à des tubes sous vides contaminés au monoxyde de carbone. Le laboratoire a reconnu par écrit son erreur, qui est remontée jusqu'à l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé (ANSM).

Pour permettre aux familles la présentation de cette enquête et de ses résultats, la commune a organisé jeudi 15 mai une réunion publique en présence de l'Agence Régionale de Santé, du médecin scolaire de l'Éducation nationale, de l'Inspecteur de l'Éducation nationale et de la directrice de l'école maternelle.

Fermetures estivales des services municipaux

Du 2 au 24 août seront fermés :

- Centre de loisirs les Grappaloups
- Bibliothèque municipale
- Multi Accueil les Touvetinious

Mairie : l'accueil physique sera fermé au public du 11 au 14 août inclus. Durant cette période, l'accueil téléphonique sera toutefois maintenu aux horaires habituels.



CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez les comptes-rendus des conseils municipaux sur le site de la commune www.letouvet.com rubrique vie municipale.

Conseil municipal du 21 mai

Finances – Budget

Décision Modificative n°1

Ressources humaines

Adoption d'une convention cadre de recours à des collaborateurs occasionnels du services public/bénévoles

Adoption d'un règlement intérieur relatif aux conditions d'utilisation des véhicules de la commune du Touvet

Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère (CDG38) dans le cadre de l'élaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Isère (CDG38) pour la mise à disposition d'un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI)

Urbanisme – Aménagement

Cession de foncier agricole

Vie associative / économique

Adoption d'une convention pour la mise à disposition de matériel communal à des associations ou à titre exceptionnel à des entreprises locales dans le cadre d'événements d'intérêt général.

Culture

Autorisation donnée au maire de signer un contrat pour l'achat du spectacle "La Petite Philharmonie" et détermination des tarifs de vente des billets du spectacle.

Prochain conseil municipal mercredi 9 juillet

Nouveaux horaires de la mairie : une expérimentation pour plus d'efficacité



Depuis la semaine du 12 mai, les horaires d'accueil physique de la mairie ont été modifiés : fermeture le samedi matin et ouverture le jeudi matin.

Il s'agit là d'une période test liée au constat qu'un agent est mobilisé seul sur une demi-journée de week-end pour une fréquentation très faible du service.

La mairie reste joignable tous les jours par téléphone et mail de 8h30 le matin à 18h le soir.

Cette expérimentation devra permettre d'évaluer les besoins d'ouverture de la mairie.

Préservons notre commune

Vivre au Touvet, c'est bénéficier d'un cadre privilégié. Alors ensemble, habitants et agents de la commune, protégeons le !

Chaque semaine ce sont au moins 10 h de travail d'un agent qui sont mobilisées pour la propreté urbaine ! Papiers, canettes, mégots sont ramassés en grande quantité.

La propreté urbaine c'est la responsabilité de tous. En respectant l'espace public, nous permettons aux agents de consacrer plus de temps à l'embellissement du village et à la maintenance des bâtiments publics.

Dans la plaine, de nombreux dépôts sauvages sont régulièrement signalés. Ils sont bien sûr interdits alors que la déchetterie ouvre tous les jours de 8h15 à 17h45.

Enfin, plusieurs équipements ont été endommagés dernièrement : serrure du terrain de tennis, robinet du cimetière, etc.

C'est en agissant chacun à son niveau, collectivement, individuellement comme dans les familles que nous pourrions préserver le cadre de vie de la commune !

Risque feux de forêt et obligation légale de débroussaillage

Le Touvet est classé à risque d'incendie depuis 2007 par arrêté préfectoral. Les propriétés situées dans et à moins de 200 m des massifs forestiers sont soumises à une obligation de débroussaillage, variable selon la situation du terrain.

À minima, ces parcelles doivent être débroussaillées autour des bâtiments, constructions et installations de toute nature, jusqu'à une distance de 50 m. Les voies privées d'accès aux propriétés doivent l'être également.

La commune est responsable du contrôle de l'application de ces obligations.

Un guide pratique du débroussaillage réglementaire est disponible sur le site isere.gouv.fr

RAPPELS ALERTE CITOYENS

Le Touvet, en partenariat avec la communauté de communes Le Grésivaudan, met à votre disposition un service d'alertes. Ce dispositif permet de vous notifier par SMS sur téléphone mobile, des informations importantes près de chez vous : risques météorologiques, sanitaires, sécurité des personnes, actualités importantes, réseaux de distributions (eau et assainissement, électricité...), vie locale...

Pour vous inscrire, c'est facile !

Remplissez le formulaire sur :

<https://le-gresivaudan.alertecitoyens.com/>



Plan canicule

Les chaleurs extrêmes d'été sont désormais régulières et toujours dangereuses pour les personnes les plus vulnérables. En effet, l'exposition d'une personne à une température extérieure élevée pendant une période prolongée, sans période de fraîcheur suffisante pour permettre à l'organisme de récupérer, est susceptible d'entraîner de graves complications surtout chez les personnes fragiles et isolées. Les périodes de fortes chaleurs sont, par exemple, propices aux pathologies liées à la chaleur, à l'aggravation de pathologies préexistantes ou à l'hyperthermie....

Il est rappelé à chacun l'importance de se préserver individuellement en se tenant informé des alertes météorologiques et d'adopter les bons réflexes.

De son côté, la commune et son CCAS mettent en place un dispositif de surveillance à destination des personnes les plus fragiles. Comment cela fonctionne ?

Que ce soit pour vous même ou pour un proche, la première étape consiste à s'inscrire sur le registre du plan canicule de la commune : formulaire en ligne sur le site de la commune et à la mairie aux heures d'ouverture.

En cas d'alerte canicule (à partir du niveau 3, orange), une procédure d'appels des personnes inscrites sur le registre est déclenchée. Ces appels visent à s'assurer de la bonne santé de la personne et à repérer d'éventuels signes de déshydratation. En cas d'absence de contact, la procédure peut aller jusqu'au déplacement au domicile de la personne et à l'appel des secours.

Quelles sont les personnes «à risque» ?

Certaines catégories de personnes sont susceptibles d'être plus à risque en période de canicule. Il s'agit notamment : des personnes âgées et isolées de plus de 65 ans ; des personnes en situation d'handicap physique ou souffrant de troubles psychiques ; des personnes en situation de grande précarité, dont notamment les personnes sans-domicile stable.

Les échelles du plan canicule

NIVEAU 1 Veille saisonnière	Pas de vigilance particulière ni de risque particulier. Aucune précaution particulière n'est nécessaire.
NIVEAU 2 Avertissement chaleur	Phénomènes occasionnels et localement dangereux et/ou isolés mais habituels pour la région ou la saison sont prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution météo.
NIVEAU 3 Alerte canicule	Phénomènes météorologiques dangereux prévus : soyez très vigilants. Tenez-vous au courant de l'évolution météorologique et suivez les conseils émis par les pouvoirs publics.
NIVEAU 4 Mobilisation maximale	Phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle prévus. Une vigilance absolue s'impose.



Plan canicule 2025

Formulaire d'inscription des personnes « à risques » sur le registre de la commune

Madame

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Informations obligatoires

L'inscription est demandée au titre : ☐ de personne en situation de handicap ☐ de personne âgée

Adresse précise :

Détails (bâtiment, étage, N° appartement) :

Code d'entrée (le cas échéant) :

Type de logement : ☐ Individuel ☐ Collectif ☐ Collectif avec gardien

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Données complémentaires

Date et durée envisagées d'absence du domicile :

PERSONNES A CONTACTER	PRIORITE 1	PRIORITE 2	PRIORITE 3
NOM			
PRÉNOM			
QUALITÉ (enfant, voisin, ...)			
Tel domicile			
Tel portable			
Adresse précise			
Dates absence juillet			
Dates absence août			

Contact et informations

Samia Soltani, 04 76 92 34 34, ccas@letouvet.com



Prestations à domicile dont bénéficie la personne

PRESTATIONS	OUI/NON	COORDONNEES DU PRESTATAIRE	JOURS/HORAIRES D'INTERVENTIONS
PORTAGE DE REPAS			
AIDE-MENAGERE			
TÉLÉ-ALARME			
SOINS A DOMICILE (infirmières,...)			
AUTRES , PRECISEZ :			

Nom et coordonnées du médecin traitant :

Autres informations que vous souhaitez nous communiquer :

Fréquentation de clubs ou autres structures – activités (précisez les jours et horaires) :

Vous vivez : ☐ Seul(e) ☐ En couple ☐ En famille ☐ Autre (précisez) :

Mentions légales :

J'autorise le CCAS à intégrer les informations de ce document au fichier des personnes à contacter.

J'atteste que j'ai pris connaissance du fait que je peux consulter et modifier ces données en m'adressant au CCAS et que la radiation du registre peut être réalisée à ma demande ou en cas de départ définitif de la Commune.

Date de la demande :

Signature :

Fiche à envoyer à : CCAS du Touvet - 04/76/92/34/34 - ccas@letouvet.com

Contact et informations

Samia Soltani, 04 76 92 34 34, ccas@letouvet.com

Restauration collective : un cahier des charges exigeant pour passer de la cuisine sur place à une liaison traiteur

Lors du conseil municipal du 9 avril dernier, les élus ont pris la décision de revenir à une livraison des repas du restaurant scolaire par un traiteur. C'est un choix difficile mais responsable, qui vise à garantir la pérennité du service public municipal dans un contexte financier compliqué.

Lorsque le projet de cuisine sur place a été pensé, la situation financière de la commune lui permettait de réaliser l'effort financier nécessaire. Après une première alerte en 2023, le résultat de fonctionnement 2024 a imposé de prendre des mesures fortes et structurelles pour remettre la commune dans les bons rails. En premier lieu, il a fallu engager la lutte contre l'absentéisme par l'amélioration des conditions de travail. Ce travail colossal, dont l'évolution vous est présentée dans chaque journal municipal, porte progressivement ses fruits et permettra à moyen terme de réduire le coût de l'absentéisme. Mais cela ne sera pas suffisant.

Après une année de fonctionnement, les services ont pu calculer le coût réel de la préparation des repas sur place à la cantine du Touvet qui s'élève, en année pleine, à plus de 360 k€. Ce coût se compose des aliments, des salaires des quatre agents mobilisés, de l'entretien de la cuisine par des organismes assermentés, de la formation des agents aux normes d'hygiène, de l'énergie, ... Il ne tient pas compte de l'encadrement des enfants et de l'animation. Le retour à un système de livraison par un traiteur reviendra quant à lui à environ 195 k€.

Pour poursuivre la cuisine sur place, il fallait trouver un moyen de financer le surcoût de près de 170k€ chaque année. Toutes les pistes ont été envisagées :

- Augmenter les tarifs de la cantine ? Le doublement des factures des familles ne serait pas suffisant pour couvrir la totalité du surcoût.

- Augmenter la taxe foncière ? Il faudrait augmenter la taxe foncière d'environ 150 € par foyer et par an pour couvrir le surcoût.

- Supprimer d'autres services ? La recherche d'une économie de 170 k€ sur les autres services de la commune reviendrait à réduire leur qualité, voire à en supprimer certains.

Cuisiner les repas sur place n'est pas le seul moyen de proposer une alimentation de qualité aux enfants et il n'était pas question de faire peser ce surcoût sur les finances des familles et des habitants ou de réduire le niveau de services essentiels, ou d'en supprimer un. Dans ce contexte, seul l'arrêt de la cuisine sur place permettait l'économie nécessaire.

Les enfants seront toujours accueillis dans de bonnes conditions à la cantine à la rentrée. Les animateurs en profiteront pour réorganiser le temps méridien et réduire les temps d'attente. Ils seront plus disponibles pour accompagner les enfants à table et mettre en œuvre les actions éducatives. Et les ambitions de la commune en matière d'alimentation ne sont pas abandonnées. Un appel d'offre a été engagé à l'issue d'une concertation avec les parents pour trouver un prestataire assurant un service de qualité dès la rentrée. Il nous permettra notamment de respecter les obligations de la loi EGALIM, ce que ne nous permettait pas la cuisine sur place.

Tour d'horizon de ce qui est attendu du futur prestataire

Le cadre réglementaire de la restauration collective, prévoit un ensemble de mesures obligatoires. Au Touvet, il est souhaité d'aller plus loin !

Exigences alimentaires

- Respect du Programme National Nutrition Santé et l'équilibre alimentaire et validation par un(e) diététicien(ne).
- Produits de saison, locaux et circuits courts privilégiés. Pain frais de boulangerie locale.
- 50% minimum de produits de qualité (Label Rouge, AOP, IGP, STG, ...) et 25% minimum de produits biologiques (majoritairement français)
- Interdictions : OGM, viandes reconstituées, abats, pâtés industriels, plats ultra-transformés, Panga, Tilapia et espèces en voie de disparition
- Préférences : viande bovine et porcine française, volaille française à Label Rouge, poissons diversifiés et durables (MSC), fruits et légumes frais de saison, fromage à la coupe (70% minimum).

Composition des menus

- Menu unique avec grammages adaptés aux âges.
- Respect de la recommandation GEMRCN (Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective et Nutrition) sur la composition des repas et l'équilibre nutritionnel.
- 4 ou 5 composantes (entrée, plat principal, accompagnement, produit laitier, dessert).
- Variété des plats protidiques et 2 repas végétariens/semaine minimum.
- Sauces maison, pas de ketchup/moutarde (sauf demande spécifique)
- Types de repas : standards, sans viande, végétariens, substitution porc, à thème éducatif/festif.

Règles de Service et Présentation

- Plats identifiés et aliments frais non prédécoupés.
- Maximum 2 éléments à réchauffer par repas.
- Présentation soignée et diversité visuelle (couleurs, textures) pour stimuler l'appétit des enfants.

Le temps de restauration est aussi un temps éducatif !

- Animations pédagogiques sur l'origine des produits, la saisonnalité, la lutte contre le gaspillage, la découverte des filières, ou des activités autour de l'alimentation durable.
- Un repas à thème mensuel

Engagements du prestataire

- Engagements environnementaux sur la réduction de déchets, la maîtrise de l'énergie, de l'eau et des transports, la formation des agents et le dialogue avec la commune.
- Responsabilité "sociétale" du prestataire engagée sur ses actions en matière de ressources humaines et de soutien à l'économie sociale et solidaire.



Grappaloups

C'est autour du thème "Astérix et Obélix" que les enfants ont passé leurs vacances de printemps aux Grappaloups. Ils ont bricolé bracelets de force, catapultes et autres boîtes au trésor avec leurs animateurs et ont bénéficié de deux interventions tout aussi passionnantes !

Un atelier à la bibliothèque avec l'auteur/illustrateur M. LeRouge le mercredi 23 avril avec lequel ils ont chacun créé un strip de 4 cases après avoir tiré au sort 3 papiers (un personnage de l'univers d'Astérix et Obélix, un lieu et un objet). En fonction de ces trois éléments, ils devaient inventer une histoire et la dessiner.

Un atelier avec "Force et Carton" pour la création d'armures, de cabanes et de circuits de billes... en carton !



Une journée type aux Grappaloups

8h-9h : accueil échelonné des enfants

Jeux libres en intérieur : jeux de société, puzzles, Kapla, Lego, circuits de billes...

Temps d'échange avec les familles et présentation de la journée (activités...).

9h-9h30 : jeux libres

Les animateurs participent et proposent des mini-jeux (ex. : défis Kapla, jeu d'observation...).

Mini-ateliers, manipulations libres, écoute musicale.

9h30-11h : activités encadrées du matin

Ateliers en lien avec les projets (PEDT, projet pédagogique) et les envies des enfants : activités manuelles, sportives, nature... Les enfants choisissent parmi les activités proposées.

11h-11h45 : jeux libres (en intérieur ou en extérieur selon la météo)

Des animations spontanées sont proposées (petits jeux collectifs, parcours moteur, jeux...).

11h45-12h : passage aux toilettes et lavage des mains

Autonomie encouragée dans le rangement et l'ordre de passage de chacun.

12h-13h : déjeuner au restaurant scolaire

Les enfants participent au débarrassage des tables ; ils sont responsables de la propreté de leur table.

Discussions libres pendant le repas, ambiance conviviale.

13h-13h30 : transition, mise en place du temps calme

Écoute du rythme individuel.

(13h30 : départ de certains enfants les mercredis)

13h30-14h : temps calme encadré

Jeux calmes (jeux de société, bracelets, histoires...).

Temps de recentrage après le repas, lecture d'histoires.

Sieste pour les plus petits : réveil échelonné en fonction du rythme naturel de chacun.

14h-16h : activités encadrées de l'après-midi

Ateliers en lien avec les projets et les envies des enfants : activités manuelles, sportives, nature...

Intervention possible de partenaires locaux (bibliothèque...).

16h-16h30 : goûter

Goûter préparé sur place par les enfants lors d'un atelier cuisine réalisé le matin.

Espace d'expression, compte rendu de la journée (qu'est-ce que j'ai aimé et moins aimé dans ma journée?).

16h30-17h : jeux libres (intérieur / extérieur selon la météo)

Des animations spontanées sont proposées (petits jeux collectifs, parcours moteur, jeux...).

17h-18h30 : accueil des familles / départ échelonné

Jeux libres en intérieur ou en extérieur (lecture, construction, dessin, jeux symboliques...).

Dialogue avec les familles : restitution possible, les animateurs favorisent les échanges individuels sur certains moments vécus dans la journée.



Une classe de Grande section/CP au Touvet à la rentrée ?

À la rentrée, les effectifs de l'école élémentaire seront légèrement élevés. Plutôt que d'ouvrir une nouvelle classe, les services de l'Éducation nationale ont proposé la création d'une classe de Grande section/CP à l'école maternelle. Face au refus des familles, des enseignants et de la commune, le rectorat a d'abord abandonné cette solution... Avant d'annoncer quelques jours plus tard qu'il confiait aux enseignants le soin de choisir entre des effectifs élevés dans les classes élémentaires ou une classe de Grande section/CP à la rentrée. À l'heure où ce journal est envoyé à l'impression, la réunion organisée par les enseignants n'a pas encore eu lieu et nous ne pouvons pas vous communiquer leur décision.

Cependant, la position de la commune est claire : quelle que soit la décision des enseignants (statu quo, classe de Grande section/CP à la maternelle ou à l'élémentaire) les moyens seront mis côté mairie pour assurer de bonnes conditions aux enfants et palier au mieux au refus du rectorat d'ouvrir une classe pour faire face aux effectifs élevés.

Travaux et aménagement

Travaux du milieu de la Grande rue cet été

La Communauté de Communes Le Grésivaudan poursuit son plan de travaux pour séparer les eaux usées des eaux pluviales et supprimer les rejets des eaux usées dans le milieu naturel. Il s'agit aussi de travaux qui amélioreront le rendement du réseau d'eau potable existant et la suppression de la conduite obsolète et/ou fuyarde.

À l'initiative de la commune, une première réunion de travail a eu lieu avec les commerçants du secteur le 24 février. Une réunion publique a ensuite eu lieu le jeudi 22 mai à la mairie en présence des services de la Communauté de Communes Le Grésivaudan pour présenter le projet et son phasage.

Zone concernée par les travaux



Les travaux seront réalisés en 4 phases pour minimiser au maximum les impacts pour les riverains et les commerçants.

Plan de déviation



Un accès piéton et un accès secours seront laissés durant toute la durée du chantier.

Des panneaux d'informations seront installés en amont et aval de la Grande Rue pour informer les usagers que les magasins seront toujours ouverts lors des travaux.

Une fois les travaux de réseau terminés, le Grésivaudan rendra la rue à la circulation et la commune engagera une concertation pour définir les aménagements de surface à venir de cette portion de la Grande-rue.

Phase 1 du 07/07 au 18/07



Phase 2 du 21/07 au 08/08



Phase 3 du 11/08 au 29/08



Phase 4 du 01/09 au 19/09



Info travaux bas de la Grande rue

La première phase des travaux de voirie sur le bas de la Grande Rue a été réalisée.

Pour rappel, ces travaux prévus de longue date s'appuyaient sur l'intervention du Grésivaudan dans son plan de mise en séparatif des eaux usées et pluviales. La commune souhaite profiter de ces travaux pour réaliser une voie partagée piétons/cycles, mais aussi des aménagements de voirie pour ralentir la vitesse et paysagers pour rendre le tout agréable.

La situation de la trésorerie de la commune a contraint un phasage du chantier (vous trouverez toutes les précisions sur le budget 2025 et la trésorerie dans le Journal Municipal du printemps, en ligne sur le site de la commune).

Près de 250 000 euros de travaux ont d'ores et déjà été réalisés. La suite sera engagée dans les mois qui viennent, dès que la trésorerie de la commune le permettra, afin de réaliser notamment les enrobés.

Travaux et aménagement

La nouvelle gendarmerie a ouvert ses portes !

Après plus de 10 ans d'élaboration du projet et deux ans de travaux, la nouvelle gendarmerie du Touvet a officiellement ouvert ses portes le 28 mai 2025.

Elle permet enfin aux gendarmes de travailler dans de bonnes conditions et aux victimes et usagers d'être accueillis comme il se doit.

À l'intérieur, une salle d'attente climatisée, un box d'accueil, plusieurs bureaux pour deux ou trois gendarmes, une salle de réunion opérationnelle, un local sécurisé pour les archives, et l'espace police judiciaire avec les cellules de garde à vue et les salles d'audition. La confidentialité sera ainsi assurée et les victimes mieux préservées.

Au total, 24 gendarmes bénéficient de ce nouveau lieu de travail, 16 du Touvet et 8 de Goncelin, regroupés en "CoB", communauté de brigade.

Derrière la gendarmerie, deux bâtiments accueillent désormais les gendarmes et leurs familles, dont la présence à proximité du lieu de travail est réglementairement obligatoire.

L'inauguration officielle aura lieu à l'automne.

Rappel des jours d'ouverture au public :

Lundi, mercredi et vendredi à Goncelin ; mardi, jeudi samedi et dimanche au Touvet.

En cas d'urgence faire le 17 ou 112.



Mur du cimetière

À l'occasion de ce chantier, des travaux ont été réalisés sur un des murs du cimetière pour protéger la gendarmerie des intrusions. La municipalité a alerté le constructeur et l'architecte sur ces travaux. Ils ont convenu que cet aménagement n'était pas acceptable en l'état. Des propositions sont attendues pour le modifier afin de respecter la sérénité nécessaire au cimetière et le patrimoine de la commune.

Petits aménagements et entretien

► À la demande des commerçants du secteur, **des gabions avaient été posés** devant l'épicerie l'Origine dans le but de signaler les places de parking "arrêt minute" dédiées aux commerces pendant leurs heures d'ouverture. Malheureusement ceux-ci ont très vite été détériorés et les services municipaux ont dû les retirer. La concertation à venir sur cette portion de la Grande-rue permettra de réfléchir au partage de l'espace entre piétons, cyclistes, automobilistes, riverains, commerces, clients,... dans cette zone étroite et contrainte.

► Pour sécuriser les piétons, **des plots ont été posés** devant la boucherie Gherardi suite au constat de trop nombreuses circulations sur le trottoir par des véhicules qui coupent le virage.

► Le printemps a été très arrosé cette année et a nécessité un **entretien important des espaces verts**.

► **La fontaine du Mollard** a été remise en eau.

► **L'affaissement de la voirie** route de Saint-Hilaire lié à une fuite d'eau non potable nécessite des interventions régulières des services techniques. Cela a été le cas au printemps et le sera encore à venir avec l'érosion continue de l'eau.

► **Rues du Fourneau et rue Mire**, l'intervention de travaux sur les canalisations, très attendue, pourra être engagée courant juillet et permettra de retrouver un état normal de la route. Pour rappel, l'obstruction des canalisations par le calcaire a créé des débordements importants et l'entreprise ne pouvait pas intervenir tant que le débit d'eau était trop important.

► **Les passages piétons**, notamment devant la bibliothèque ont été sécurisés par la taille des haies qui empêchait une bonne visibilité de la circulation.

► **Les rideaux des bureaux** du rez-de-chaussée de la mairie ont été réparés pour la plus grande joie des agents à l'arrivée des grandes chaleurs !

Le moustique tigre de retour

Pour lutter contre sa prolifération, chacun doit adopter les bonnes pratiques

Cet insecte nuisible peut sérieusement perturber notre quotidien en provoquant des piqûres entraînant des démangeaisons, et peut également transmettre des infections virales, potentiellement graves.

Le moustique tigre se déplace en moyenne sur 150 mètres autour de son lieu de naissance. La femelle moustique pond ses œufs sur les parois de récipients divers, il faut donc supprimer les eaux stagnantes : coupelles de pots de fleurs, gamelles d'animaux, pieds de parasols, bâches de mobilier... Vous pouvez éviter la stagnation d'eau en remplissant vos coupelles avec du gros sable ou des petites billes d'argiles.

Si vous avez une piscine, veillez au bon fonctionnement du système d'épuration et de filtration. Hors période d'utilisation, couvrez-la avec une bâche bien tendue afin d'éviter qu'elle gondole et que s'y créent des « creux d'eau ».

Une mare ou un bassin dans votre jardin ? Pensez aux poissons qui adorent les larves de moustique !

En appartement, même vigilance côté récipients en tout genre et aménagez votre terrasse sur plots afin que l'eau ne stagne pas sous les dalles.

Pour en savoir plus : www.le-gresivaudan.fr/moustique



Retours sur la campagne de piégeage des frelons asiatiques

La campagne de piégeage de printemps des frelons asiatiques a été un succès !

Au total, **977 fondatrices piégées**, ce qui représente l'évitement de plusieurs centaines de nids. Deux nids primaires actifs ont été aussi détruits sur la Frette.



Faune et flore du Touvet

Le Pic Épeiche

Farouche mais assez commun dans notre forêt du Touvet, le Pic Épeiche se reconnaît facilement lorsqu'il se laisse observer.

Noir et blanc, avec une nuque rouge pour les mâles, il mesure de 23 à 26 cm.

Il se nourrit principalement d'insectes qu'il trouve sous les écorces des arbres grâce à son bec robuste (« tac tac tac »).

Pour se reproduire, le Pic Épeiche creuse une « loge » dans un arbre, ce qui permettra à la femelle d'y pondre 5 à 6 œufs, couvés par le couple. Au bout de 11 jours seulement, les œufs éclosent et les petits sont nourris à la becquée de chenilles et de larves pendant 3 semaines avant de prendre leur envol.

C'est une espèce intégralement protégée.

On peut le rencontrer autour du château du Touvet, Fontaine Dravie, Pierre Tournoud, Marais de la Frette....



La mise en place d'un conseil des sages



La municipalité redonne la parole aux seniors en relançant le Conseil des Sages. Cette instance de participation citoyenne est un outil de réflexion et de propositions, sans pouvoir décisionnel. Elle éclaire le conseil municipal sur les différents projets intéressant la commune, apporte son avis et participe à la construction de projets.

La séance d'installation a eu lieu le 5 juin avec 10 habitants désireux de s'investir pour la commune. Forts de leurs expériences personnelles et professionnelles, ils souhaitent améliorer le bien-être et le cadre de vie des habitants du Touvet. Beaucoup d'envies et d'idées ont été échangées sur plusieurs thématiques (communication, sécurité, entretien, santé...) avec une volonté forte d'être dans l'action pour voir aboutir les projets.

Une première étape sera l'adhésion de la commune à la Fédération française «Villages et villes sages». Cela permettra de pérenniser le conseil et d'utiliser légitimement le concept de Conseil des Sages® qui est une marque déposée. Pour ce faire il faudra répondre aux prescriptions de la Charte des instances Conseil des Sages dont la seule prescription porte sur la rédaction du règlement intérieur.

Une prochaine réunion de travail pour finaliser la rédaction collective du règlement intérieur est prévue le jeudi 26 juin à 16h à la mairie. Cette dernière, une fois prête, pourra ainsi faire l'objet d'une délibération au prochain conseil municipal du mercredi 9 juillet.

Temps d'échange avec les acteurs économiques de la commune

La municipalité a organisé un temps d'échanges avec les commerçants et les entrepreneurs de la commune afin de discuter des sujets d'actualités, des projets, des difficultés rencontrées,...

La première réunion a eu lieu mardi 17 juin où tous les acteurs économiques de la commune étaient conviés.

Le jeudi 19 juin, une réunion avec les commerçants du marché était organisée. Le mardi 24 juin, ce sont les professionnels de santé qui étaient reçus à la mairie. Les délais d'impression de ce journal ne permettent pas de faire un retour ici mais cela sera fait sans faute pour le journal de l'automne !



Une nouvelle commission histoire et patrimoine



Mercredi 21 mai s'est réunie pour la première fois la commission "histoire et patrimoine", ouverte à tous ceux intéressés par l'histoire de notre village. À l'issue des discussions, trois équipes travailleront sur les sujets suivants :

- la réactualisation et remise en valeur des «Passages à Talons» existants
- la sélection de cartes postales anciennes de vues et de points d'intérêt de la commune pour les resituer afin de réaliser des panneaux avant-après avec une anecdote ou bref historique ludique «Mais pourquoi ce nom?» et un QR Code associé.
- l'inventaire du petit patrimoine rural et religieux : vierges, croix à Saint-Jean, croix de la mission, croix de colon dans la plaine, enseignes anciennes, pompes à essence, borne de corvée, chasseroues, cabanes de vignes...

L'objectif est de rendre accessible à tous l'histoire du village en créant un circuit patrimoine. Celui-ci valoriserait notre patrimoine et sensibiliserait les habitants, les visiteurs et le jeune public dans des formats différents et adaptés.

Vous souhaitez rejoindre la commission? N'hésitez pas à contacter Johanne Blanc-Gonnet :
johanne.blanc-gonnet@letouvet.com

Réunions de quartiers : vos avis comptent !



Les réunions de quartier se sont poursuivies au printemps pour redonner la parole aux habitants. Des riverains étaient présents les 23 mai (croisement Beaumont, Mollard, Gîtes) et 4 juin (devant l'école maternelle) pour échanger sur des sujets variés : circulation, entretien/travaux, projets, ... Ces temps d'échange où la parole est libre sont l'occasion d'échanger sur les soucis du quotidien et les sujets d'actualité du village.

Les réunions de quartier se poursuivront à l'automne.

INFOS GRÉSIVAUDAN

Artothèque

Et si vous empruntiez une œuvre d'art ?

C'est nouveau et c'est ce que vous propose Le Grésivaudan et le réseau des bibliothèques intercommunal avec l'artothèque.

Le principe : emprunter des œuvres d'art de la même manière que l'on emprunte des livres ou des DVD en bibliothèques et ça tombe bien parce qu'il faut être abonné au réseau des bibliothèques du Grésivaudan pour accéder à ce nouveau service. Il s'adresse à tous les curieux, amateurs d'art ou simplement désireux de découvrir et d'embellir leur intérieur avec des créations originales. Grâce à l'Artothèque, les abonnés peuvent accéder à une collection riche et diversifiée d'œuvres contemporaines, allant de la peinture à la photographie, en passant par la gravure et les arts graphiques.

Comment ça marche ?

Vous pourrez choisir parmi les 150 œuvres proposées et réserver en ligne ou en médiathèques à Crolles, Pontcharra ou encore dans les autres bibliothèques du territoire.

Modalités pratiques sur
bibliotheques.le-gresivaudan.fr



Améliorons ensemble
la qualité de l'air sur notre territoire



Fonds Air véhicule

Verdir sa flotte automobile, cela a un coût. C'est pourquoi Le Grésivaudan propose aux professionnels du territoire le fonds Air Véhicules pour les aider à franchir le pas.

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial, Le Grésivaudan accompagne les professionnels afin qu'ils puissent adapter leur flotte de véhicules et ainsi, participer à l'amélioration de la qualité de l'air et à la transition énergétique.

Le montant maximal de l'aide est fixé à 40% du coût HT du véhicule neuf ou d'occasion, en cas d'acquisition, de location longue durée ou de location avec option d'achat. Pour être éligibles, le siège social de l'entreprise doit être basé sur l'une des 43 communes du Grésivaudan. À noter une aide du même type est disponible pour les entreprises de Grenoble Alpes Métropole.

+ d'infos sur
www.le-gresivaudan.fr/favpro

Bon à savoir : outre le fait qu'il soit vertueux pour l'environnement et pour la qualité de l'air, avec un véhicule à faibles émissions, des économies sont réalisées à partir d'un an d'utilisation.

Université InterCommunale Grésivaudan : la saison 2025-2026 va démarrer... à vos inscriptions !

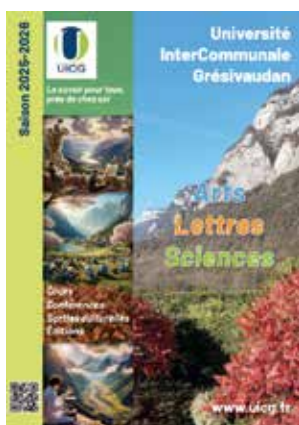
L'UICG (Université InterCommunale Grésivaudan), université populaire intercommunale, association créée en 2010, permet au plus grand nombre de personnes d'accéder à un savoir et de partager convivialement la culture dans les domaines arts, lettres, sciences», sur tout le territoire du Grésivaudan, sous des formes diverses : cours, ateliers, conférences, sorties ...

Depuis peu, l'association se réunit à la Maison des Associations.

Au programme de la saison 2025-2026 :

- 61 cours et ateliers, sortie botanique, sorties culturelles et patrimoniales, conférences mensuelles gratuites, partenariat avec l'Espace Paul Jargot
- sur 23 lieux de la vallée du Grésivaudan.

Inscriptions ouvertes... en ligne ou par courrier et lors des forums des associations. Attention, des cours risquent d'être rapidement complets, aussi est-il conseillé de s'inscrire au plus tôt !



Contact par mail :
contact@uicg.fr

OU

Vos référents locaux :

Solange BOREL :
06 17 32 47 27

Miguel SANTANA :
07 70 34 33 21

Programme consultable sur le site www.uicg.fr

Les cours proposés au Touvet et zoom sur quelques offres dans les communes les plus proches :

► Au Touvet

Ateliers d'œno-gastronomie
Cent ans d'art moderne - Les grands mouvements artistiques et les figures incontournables
Sécurité informatique, hygiène numérique, astuces pratiques – débutants – confirmés

► À La Buissière

Ateliers numériques pour smartphones et tablettes sous système Android - débutants
Appréhender la technologie numérique autrement

► À La Terrasse

Découvrir et comprendre la géologie alpine et ses risques naturels
Météorologie en milieu de montagne

► À Sainte-Marie-d'Alloix

Cerveau social
Ecrire son histoire

► À Saint-Vincent-de-Mercuze

English conversation workshop

Pour en savoir plus : détails des cours/ateliers, inscriptions, conférences gratuites, sorties ..., n'hésitez pas à consulter :

La brochure UICG mise à disposition dans les mairies, bibliothèques et espaces culturels du Grésivaudan

Le site www.uicg.fr mis à jour régulièrement. C'est la référence pour les dates, lieux d'activités, disponibilités.

Maheerucut : coiffure à domicile

Spécialisée dans les événements et les mariages, je propose des prestations complètes de coiffure et maquillage, pour adultes comme enfants :

- 🎨 Animations coiffure & maquillage pour enfants
- 💍 Mise en beauté de la mariée & invités
- 🧑‍🦱 Coiffure : balayage, soins, coupes homme, femme, enfant
- 💎 Cours de coiffure ou maquillage en groupe ou en solo

Je travaille avec soin, en prenant le temps d'écouter vos envies pour vous garantir un résultat naturel et sur-mesure.

📞 07.81.07.98.23 👤 <https://maheerucut.webflow.io/>

✉️ Maheerucut38@gmail.com 📍 À domicile (Grenoble/Chambéry)

NDLR : La commune propose cet espace pour l'expression des acteurs du village qui participent à son dynamisme. Dans cette rubrique, chacun s'exprime en son nom et responsabilité concernant ses activités.

Le Sourire des Cimes - orthodontie

Le docteur Lebreux et le docteur Bournel vous informent de l'ouverture dès à présent de leur cabinet «Le sourire des cimes» pour des soins limités à l'orthodontie. Vous trouverez le cabinet au 465 rue de Prépontin au Touvet, box 5.

Plus d'information sur les horaires et la prise de rendez-vous sur le site lesouriredescimes.fr

Happy Pole Dance

Happy Pole c'est quoi ?

- des cours de pole dance enfants & adultes
- des démos, shows - privés ou lors de manifestations
- des événements pour les particuliers (anniversaires, EVJF, EVJG...) et les entreprises

► la location du studio entier ou d'une pièce de 12m², à la journée, ½ journée ou mois
C'est surtout un espace sécurisé dans lequel vous allez pouvoir lâcher prise avec le quotidien, vous dépasser, vous reconnecter à votre corps et votre tête en pratiquant un sport complet et ludique !



Emilie, c'est qui ?

"La Pole dance a pris une grande part dans ma vie depuis près de 15 ans. Plus qu'un sport très complet, il m'a permis de reprendre confiance en moi et de ne pas perdre pied lors de moments difficiles. Mon hypersensibilité, mon empathie, mon sens de la dérision et mon humour me permettent de dispenser les cours dans l'écoute, la bienveillance, la simplicité et la légèreté tout en assurant une belle progression dans cette merveilleuse discipline en toute sécurité".

Emilie Ducrocq

**happypoledance38@gmail.com -06 29 40 14 62
465 rue de Prépontin 38660 Le Touvet**

JT Bijoux

Portrait d'habitante – Daphnée Leon, l'art du bijou tissé à la main

Le Touvet peut se réjouir d'accueillir dans ses rangs une artisane passionnée : Daphnée Leon. Bijoutière-joaillière de métier, elle a lancé cette année sa propre activité de création de bijoux : JT bijoux.

Installée dans la commune, Daphnée travaille avec minutie des perles de verre Miyuki, qu'elle tisse une à une à la main. Ses créations mêlent délicatesse, modernité et savoir-faire, pour des bijoux uniques et durables en acier inoxydable.

Ses bijoux sont disponibles dans plusieurs points de vente locaux, mais aussi lors des événements auxquels elle participe. Pour les curieux ou les amateurs de bijoux, vous pouvez également découvrir son univers et passer commande sur son site internet : www.jt-bijoux.fr.



Pour ne rien manquer de ses nouveautés, Instagram (@j.tbijoux) ou Facebook (JT bijoux).

Un bel exemple de talent local à soutenir et à faire rayonner !

Bridge Club du Touvet

Et si vous osiez venir jouer ou apprendre à jouer au club de bridge du Touvet, un club dynamique et convivial peu connu.



Composé de 80 joueurs originaires du Touvet, d'Allevard, de Poncharra, de Crolles et même pour certains de la banlieue grenobloise, le club du Touvet est un endroit chaleureux où les joueurs se retrouvent deux ou trois fois par semaine, dans une salle du Bresson pour jouer, apprendre, se perfectionner ; Pour 45 euros à l'année, les bénévoles du club proposent des cours hebdomadaires qui permettent généralement au bout d'un an de rejoindre le groupe des joueurs plus expérimentés et de se mesurer à eux.

Le club organise aussi des sorties, des fêtes, tout pour célébrer le vivre ensemble dans une belle ambiance.

Contact : Joël au 07 81 15 25 06

Tribunes d'expression

Ensemble pour Le Touvet

Comme chaque année, l'été est une période de travaux. Si la situation financière de l'année ne nous permet pas d'engager les gros chantiers imaginés, nous pourrions cependant réaliser des interventions importantes : canal usinier rue du Fourneau, débordement rue Mire, réparation des toilettes publics derrière l'église, travaux dans les écoles, entretien des espaces verts et des bâtiments,...

L'aménagement du bas de la Grande-rue a bien avancé. 250 k€ de travaux ont déjà été réalisés. Nous avons conscience que le phasage de ce chantier n'est pas idéal pour les riverains. C'est pourquoi la suite sera engagée au plus vite dans les mois qui viennent, dès que la trésorerie nous le permettra.

Le Grésivaudan engage la mise en séparatif des réseaux d'eau sur toute une portion de la Grande-rue dès juillet. Un tel chantier impacte forcément les circulations et les stationnements dans tout le secteur. Nous avons pris les devants pour associer les commerçants et les riverains aux discussions avec le Grésivaudan. Avec pour objectif d'anticiper les difficultés et de minimiser les nuisances. La commune profitera du chantier pour renouveler le réseau d'eau pluviale du secteur et préparer l'enfouissement des réseaux secs.

Tous ces travaux seront réalisés notamment grâce à l'engagement des services techniques qui seront mobilisés cet été, comme ils l'ont été toute l'année pour faire avancer notre village.

André Gonnet

1^{er} adjoint chargé de l'aménagement, du cadre de vie et des travaux

Le Touvet au coeur - Un nouvel élan

BILAN D'UNE ANNÉE

En juillet 2024, une majorité d'électeurs du Touvet ont fait confiance à l'équipe menée par Adrian Raffin. Ils ont cru les promesses et les affirmations de cette équipe. Force est de constater que les promesses ne sont pas tenues et que nombre d'affirmations étaient et restent fallacieuses.

La plupart des projets sont reportés (travaux du bas de la Grande rue, beach volley issu du budget participatif, végétalisation des cours d'école, réparation de voirie ou aménagement de trottoirs, ...), ce qui entraîne, coté financier des surcoûts et des pertes de subventions, coté habitants et usagers des situations pénibles voire dangereuses.

Les services aux habitants sont réduits ou externalisés sous divers prétextes : urbanisme, cantine scolaire, crèche, bibliothèque, accueil, services techniques. Des agents pourtant très investis au service de la commune sont « remerciés » (dans le mauvais sens du terme).

Il est avéré que l'inaction et les reculades d'aujourd'hui se paieront au prix fort demain, que ce soit à un niveau plus large pour le climat, la pollution et la santé, ou au niveau communal pour ce qui est de sa compétence.

Il y a cependant un domaine où les moyens sont mis ;-) : La communication avec par exemple 10000€ pour la « Refonte de l'identité visuelle de la commune du Touvet ».

Les 250 mots maximum de cette tribune ne suffisent pas pour exprimer tout ce qu'il y aurait à dire. Vous trouverez plus d'informations sur notre page www.facebook.com/letouvetaucoeurunnouvelelan/

Brice Laguionie et Annie Vuillermoz

brice.laguionie@letouvet.com –
annie.vuillermoz@letouvet.com

Le Touvet pour demain

Nous apportons tout notre soutien aux parents d'élèves mobilisés contre la mise en place d'une classe mixte Grande Section/CP à l'école maternelle. Cette décision, prise sans concertation suffisante, soulève de nombreuses inquiétudes pédagogiques et organisationnelles.

À l'approche de l'été, nous vous souhaitons à toutes et tous de belles vacances, reposantes et conviviales. Nous serons au rendez-vous dès la rentrée pour poursuivre nos échanges avec vous. Des réunions thématiques ouvertes à tous seront organisées : vous pourrez y partager librement vos idées, vos attentes et votre vision du Touvet, à court comme à long terme. C'est ensemble que nous pourrions redonner à notre commune son attractivité et son dynamisme.

Merci aux habitantes et habitants qui nous ont rejoints ces dernières semaines : votre implication est précieuse pour faire avancer notre projet alternatif pour Le Touvet. Votre engagement renforce notre détermination à porter une alternative sérieuse et ambitieuse pour notre village.

Nous sommes présents dans les grands rendez-vous de la vie du village, mais aussi au sein du Conseil des sages et de la commission patrimoine. Dans ces instances, nous serons des relais attentifs et constructifs.

Une belle équipe, motivée et dynamique, est en train de se former. Et si vous la rejoignez ? Le Touvet a besoin de votre énergie, de vos idées, de votre engagement. Venez nous rencontrer, faites entendre votre voix !

N'hésitez pas à nous écrire : letouvetpourdemain@gmail.com

Bel été à toutes et tous,

À très bientôt !

John Courroux,

pour Le Touvet pour demain



Informations pratiques

MAIRIE DU TOUVET

Contact

04 76 92 34 34 – mairie@letouvet.com

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus le weekend et les jours fériés au 06 87 76 15 09

Ouverture physique de la mairie

- le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- le jeudi de 8h30 à 12h00
- le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Services municipaux

Service vie scolaire : 04 76 92 34 37

Accueil de loisirs : 04 76 92 36 11

Relais Petite Enfance : 06 33 49 49 01.

Multi-accueil : 04 76 08 45 35.

Services techniques : 04 76 99 75 56.

Vie associative : 04 58 00 50 37.

Service urbanisme : accueille sur RV le lundi de 14h à 17h, le mercredi et le vendredi de 9h à 12h, sans RV le mercredi de 14h à 17h. Prise de RV au 04 76 92 34 34.

Centre communal d'action sociale (CCAS): ccas@letouvet.com.

Bibliothèque municipale. Ouverte au public le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30. Horaires pendant les vacances : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30. Point WiFi en libre accès aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

04 58 00 50 27- bibliotheque@letouvet.com

MARCHÉ DU TOUVET

Tous les samedis à partir de 8h00. La circulation et le stationnement sont interdits, par arrêté municipal, le samedi matin de 6h00 à 14h00 sur la place de l'église et la Grande rue entre la place de l'école et la rue de la Priola.

GENDARMERIE - BRIGADE DU TOUVET

Rue de la Priola. 04 76 08 45 94.

En cas d'urgence composez le 17

LA POSTE

Bureau de Poste du village : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h30 à 12h.

Le centre de tri : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h à 17h45 et le samedi de 8h45 à 12h.

ESPACE FRANCE SERVICES INTERCOMMUNAL PONTCHARRA

Aides pour les démarches administratives et numériques.

Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 13h30 à 17h.

33 rue de la Ganterie à Pontcharra. 04 76 97 94 10.

PERMANENCE AVOCAT CONSEIL

Tous les premiers mardi du mois de 12h30 à 14h00.

RDV de 20 minutes maximum.

Prise de RV : mairie du Touvet - 04 76 92 34 34

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Roselyne Marty tient ses permanences à la mairie du Touvet sur rendez-vous à prendre auprès de la mairie 04 76 92 34 34

ARCHITECTE-CONSEIL

M. Laurent Louis reçoit à la mairie, sur RDV au 04 76 92 34 31.

PROPRETÉ URBAINE

La collecte des déchets est assurée par la Communauté de Communes le Grésivaudan. Tous les déchets ménagers doivent être apportés dans les points d'apport volontaire de la commune, dont vous trouverez la carte sur le site de la Communauté de Communes Le Grésivaudan.

Déchetterie du Touvet, route de Goncelin, du lundi au dimanche de 8h15 à 17h45, fermée les jours fériés.

Pour tous renseignements sur les déchets, s'adresser au service collecte et traitement des déchets, Tél. 04 76 08 03 03 / www.le-gresivaudan.fr

BON VOISINAGE

Tondeuses et machines : un arrêté préfectoral régit l'utilisation des tondeuses :

- du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h
- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

FEU DE VÉGÉTAUX

Le règlement sanitaire départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers, dont les déchets verts.

SE DÉPLACER

En bus : www.tougo.fr,

www.carsisere.auvergnerhonealpes.fr

La communauté de communes du Grésivaudan assure la maintenance des arrêts de bus à leur logo. Pour toute dégradation d'abribus ou de poteaux d'arrêt, contacter le numéro vert 0 800 845 295.

En train :

[www. https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes](https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes)

URGENCES

Contacts 7j/7 et 24h/24 :

- POMPIERS : 18
- SAMU : 15
- Gendarmerie : 17
- Centre anti-poison : 04 76 42 42 42
- Médecin de garde : 0 810 15 33 33
- Pharmacie de garde : 3915
- EDF : 0 810 33 33 38
- GDF : 0 800 47 33 33
- Eau : Véolia : 09 69 32 34

CET ÉTÉ, PROFITEZ DES BALADES "FRAÎCHEUR" AUTOUR DU TOUVET

Montrez-nous
vos plus belles photos
de balades en taguant
@mairieletouvet
sur Facebook
ou en les envoyant à
communication@
letouvet.com!

Des balades facilement accessibles

Fontaine Dravie

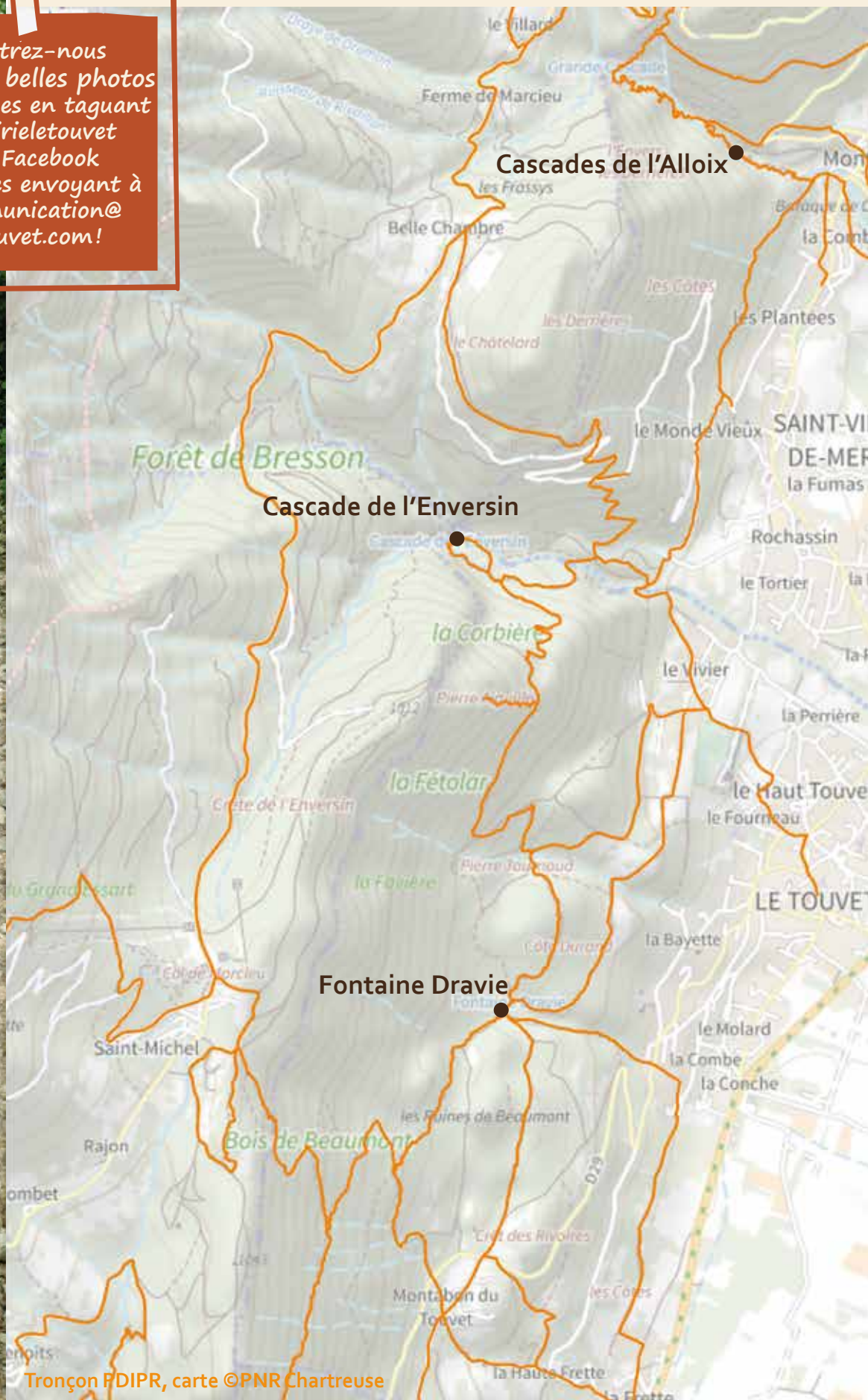
Balade facile avec l'avantage
de marcher au frais dans la
forêt.

Cascade de l'Enversin

Balade de difficulté moyenne
(ça grimpe un peu) mais l'arri-
vée à la cascade vaut le coup !
Du centre du village, comptez
45 minutes de marche envi-
ron.

Au départ de Montalieu (ou du Touvet !)

Découvrez l'Alloix dont les
cascades et la fraîcheur en
font un agréable moment de
balade. Le sentier navigue
autour de l'eau et est joli !



Tronçon FDIPR, carte ©PNR Chartreuse